

<https://www.fenvac.eu/memoire-l-attentats-du-13-novembre>



**fenvac**

MEMOIRE I Attentats du 13 novembre 2015 : nous rendons  
hommage aux victimes

# MEMOIRE I Attentats du 13 novembre 2015 : nous rendons hommage aux victimes

- Actualités des événements suivis -

Publication date: dimanche 13 novembre 2022

---

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

---

Le dimanche 13 novembre 2022 marquera les sept ans des attentats du 13 novembre 2015, commis à Paris et Saint-Denis 131 personnes perdront la vie et plus de 400 autres seront blessés dans la série d'explosions lancées autour du Stade de France, l'enchaînement d'attaques armées sur plusieurs terrasses et dans la salle du Bataclan.

Chaque année, cette date rappelle l'horreur et la sidération dans lesquelles une nation tout entière est tombée en apprenant que Paris et ses alentours étaient la cible de plusieurs attaques terroristes.

Chaque année, cette date rappelle que plusieurs centaines de personnes endeuillées ou blessées physiquement et/ou psychologiquement tentent de se réparer depuis cette terrible nuit.

En ce triste jour anniversaire, à l'image des années précédentes, plusieurs hommages seront rendus tout au long de la matinée, sur chaque lieu visé par les commandos terroristes. Plusieurs représentants institutionnels seront présents, notamment la Première Ministre Elisabeth BORNE, la Maire de Paris Anne HIDALGO et la nouvelle Déléguée Interministérielle à l'Aide aux Victimes Alexandra LOUIS.





Les hommages suivront l'ordre chronologique des attentats. Ainsi le premier recueillement aura lieu devant le Stade de France, où Manuel COLACO DIAS avait perdu la vie après l'explosion amorcée par l'un des kamikazes. Les hommages se poursuivront à Paris devant les terrasses des cafés attaquées par l'un des trois commandos armés de kalachnikovs : Le Carillon, le Petit-Cambodge, la Bonne Bière, la Belle Équipe et le Comptoir Voltaire. Enfin, une cérémonie sera organisée devant la plaque commémorative dédiée aux victimes apposée à l'entrée du Bataclan.

Cette année, les commémorations s'inscrivent dans la continuité de l'épreuve du procès suivi de près ou de loin par bon nombre de victimes. Ce procès historique qui a duré dix mois a parfois permis de libérer la parole. Entre besoin et douleur, de nombreuses parties civiles ont souhaité être entendues par la Cour d'assises. Elles sont venues raconter cette funeste soirée ou rendre hommage à des proches disparus. Au terme de ce procès fleuve, sont ressortis le courage et la résilience admirables des victimes directes et indirectes de ces crimes auxquels chacun s'est identifié un jour. Leurs récits poignants et émouvants sur les faits mais aussi sur l'après ont imposé à la société de regarder autrement les victimes du terrorisme et de leur octroyer toute la reconnaissance qu'elles méritent.

Leurs souffrances et leur nécessaire réparation semblent avoir été entendues par la justice puisque quelques mois après cette audience pénale, le juge civil spécialisé pour les victimes de terrorisme (JIVAT) a décidé d'étendre la qualité de victimes en y incluant toutes les personnes physiques, victimes directes ou par ricochet (proches des victimes directes décédées ou blessées) des faits commis ce soir-là, ainsi que les personnes physiques justifiant d'une intervention immédiate sur les lieux des faits alors que l'action criminelle était toujours en cours. Les magistrats ont également reconnu comme victimes du terrorisme les habitants de l'immeuble de Saint-Denis dans lequel s'étaient cachés Abdelhamid ABAAOUD et Chakib AKROUH, deux membres des commandos.

Sur le plan de la vérité, l'ensemble des accusés a été reconnu coupable de tous les chefs d'accusation pour lesquels chacun était poursuivi, à l'exception d'un seul.

La décision du 29 juin 2022 rendue par la Cour d'Assises spécialement composée en matière terroriste a prononcé des peines allant de deux ans d'emprisonnement à la peine maximale applicable en droit français : la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté incompressible pour Salah ABDESLAM, seul survivant des commandos de terroristes ayant frappé ce soir-là.

## MEMOIRE I Attentats du 13 novembre 2015 : nous rendons hommage aux victimes

---

Ce dimanche les victimes pourront, pour la première fois, rendre hommage à leurs proches en se disant que la justice est passée et qu'elles n'auront pas à être confrontées à nouveau à un nouveau procès puisqu'aucun appel n'a été interjeté par les condamnés.

La phase judiciaire étant définitivement terminée, les victimes et leurs familles peuvent désormais se consacrer entièrement à leur reconstruction. La FENVAC qui a toujours été à leurs côtés continuera à les accompagner dans les différentes étapes de ce parcours de réparation.

La FENVAC sera présente aux commémorations, et notamment à la cérémonie commémorative organisée par l'association Life for Paris sur le parvis de la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Nous adressons nos pensées aux familles des victimes et notre entier soutien aux victimes Blessées physiquement et/ou psychologiquement. Nous sommes à leur écoute.

Nous n'oublions pas.



*PS:*

*FENVAC*